

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !



78^{EME} ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Genève, du 19 au 27 mai 2025

DECLARATION DU BURKINA FASO sur le sous-point intitulé :
Renforcer la production locale de médicaments et d'autres technologies
sanitaires pour en améliorer l'accès (résolution WHA74.6 (2021))

**Pilier 4 : Une OMS plus efficace et efficiente apportant un meilleur soutien aux
pays**

POINT 28 : Questions soumises pour information

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso souscrit à la déclaration faite au nom du Groupe africain.

Ma délégation félicite le Directeur Général pour son rapport et salue la tenue de cet important débat sur le renforcement de la production locale des médicaments et autres technologies sanitaires.

Ma délégation salue l'accompagnement technique de l'OMS aux pays, en vue de les aider à appliquer des flexibilités en matière de santé publique prévues par l'Accord de l'OMC sur les ADPIC.

Le Burkina Faso a réalisé plusieurs activités entrant dans le cadre du développement et de la production de médicaments, parmi lesquelles :

- ❑ la création et l'adoption des statuts de la société d'économie mixte dénommée « Société de gestion du technopôle pharmaceutique intégré de Kokologho » en abrégé « FASO-PHARMA » ;
- ❑ la création d'un projet de construction et d'équipement d'une unité de production de produits de santé prioritaires ;
- ❑ l'adoption de la stratégie accès aux produits de santé prenant en compte les aspects de la production locale ;
- ❑ la certification ISO 9001 et l'accréditation de l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation, du travail et des produits de santé (ANSSEAT) ainsi que la certification ISO 9001 de l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (ANRP) ;
- ❑ la réalisation de l'étude sur l'état des lieux des unités de production pharmaceutique ;
- ❑ l'incitation et l'appui aux initiatives privées de production des produits de santé.

Pour terminer, ma délégation prend note du rapport et exhorte l'OMS à renforcer davantage son appui technique aux initiatives de production locale dans les pays en développement, dans l'optique d'y promouvoir l'accès aux médicaments de qualité supérieure.

Je vous remercie.

P.S. : 2mn